

États financiers consolidés non audités

THOMSON REUTERS CORPORATION ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET (non audité)

		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)	Notes	2023	2022	2023	2022
ACTIVITÉS POURSUIVIES					
Produits des activités ordinaires	2	1 594	1 574	4 979	4 862
Charges d'exploitation	5	(958)	(1 023)	(3 022)	(3 145)
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		(28)	(34)	(87)	(110)
Dotation aux amortissements des logiciels		(132)	(119)	(377)	(354)
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables		(24)	(25)	(72)	(76)
Autres (pertes) profits d'exploitation, montant net	6	(11)	25	353	26
Bénéfice d'exploitation		441	398	1 774	1 203
Charges financières, montant net					
Charge d'intérêts, montant net	8	(32)	(48)	(121)	(145)
Autres produits (charges) financiers	8	117	448	(75)	862
Résultat avant impôt et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		526	798	1 578	1 920
Quote-part (de la perte) du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	(174)	(525)	815	(552)
Produit (charge) d'impôt	10	18	(8)	(397)	(156)
Bénéfice lié aux activités poursuivies		370	265	1 996	1 212
(Perte) bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt		(3)	(37)	21	(92)
Bénéfice net		367	228	2 017	1 120
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires		367	228	2 017	1 120
Résultat par action	11				
Résultat de base par action					
Lié aux activités poursuivies		0,81 \$	0,55 \$	4,27 \$	2,49 \$
Lié aux activités abandonnées		(0,01)	(0,08)	0,05	(0,19)
Résultat de base par action		0,80 \$	0,47 \$	4,32 \$	2,30 \$
Résultat dilué par action					
Lié aux activités poursuivies		0,81 \$	0,55 \$	4,27 \$	2,49 \$
Lié aux activités abandonnées		(0,01)	(0,08)	0,04	(0,19)
Résultat dilué par action		0,80 \$	0,47 \$	4,31 \$	2,30 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

THOMSON REUTERS CORPORATION
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)

		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars américains)	Notes	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net		367	228	2 017	1 120
Autres éléments du résultat global					
Éléments reclassés ou susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net :					
Partie des couvertures de flux de trésorerie comptabilisée en résultat net	8	22	66	(3)	89
Partie des couvertures de flux de trésorerie comptabilisée en capitaux propres		(22)	(47)	(2)	(68)
Partie des écarts de conversion comptabilisée en capitaux propres		(124)	(244)	27	(505)
		(124)	(225)	22	(484)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :					
Ajustements de juste valeur des actifs financiers	12	(2)	(2)	4	(20)
Réévaluation des régimes de retraite à prestations définies		(58)	(91)	(43)	(178)
Produit d'impôt lié à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies		15	23	11	44
		(45)	(70)	(28)	(154)
Autres éléments du résultat global		(169)	(295)	(6)	(638)
Résultat global		198	(67)	2 011	482
Résultat global de la période attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires :					
Activités poursuivies		201	(30)	1 990	574
Activités abandonnées		(3)	(37)	21	(92)
Résultat global		198	(67)	2 011	482

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

THOMSON REUTERS CORPORATION
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

		30 septembre	31 décembre
(en millions de dollars américains)	Notes	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 516	1 069
Créances clients et autres créances d'exploitation		982	1 069
Autres actifs financiers	12	118	204
Charges payées d'avance et autres actifs courants		439	469
Actifs courants		4 055	2 811
Immobilisations corporelles, montant net		395	414
Logiciels, montant net		1 256	935
Autres immobilisations incorporelles identifiables, montant net		3 175	3 219
Goodwill		6 667	5 869
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	1 801	6 199
Autres actifs financiers	12	373	527
Autres actifs non courants	13	581	619
Actifs d'impôt différé		1 046	1 118
Total de l'actif		19 349	21 711
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif			
Dette courante	12	1 480	1 647
Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	14	925	1 222
Passifs d'impôt exigible		423	324
Produits différés		935	886
Autres passifs financiers	12	85	812
Passifs courants		3 848	4 891
Dette à long terme	12	2 878	3 114
Provisions et autres passifs non courants	15	720	691
Autres passifs financiers	12	204	233
Passifs d'impôt différé		507	897
Total du passif		8 157	9 826
Capitaux propres			
Capital-actions	16	3 388	5 398
Résultats non distribués		8 933	7 642
Cumul des autres éléments du résultat global		(1 129)	(1 155)
Total des capitaux propres		11 192	11 885
Total du passif et des capitaux propres		19 349	21 711

Éventualités (note 19)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

THOMSON REUTERS CORPORATION
TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars américains)	Notes	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux :					
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Bénéfice lié aux activités poursuivies		370	265	1 996	1 212
Ajustements au titre des éléments suivants :					
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		28	34	87	110
Dotation aux amortissements des logiciels		132	119	377	354
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables		24	25	72	76
Quote-part de la perte (du bénéfice) après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	174	525	(815)	552
Pertes (profits) nets à la cession d'entreprises et de placements		6	(30)	(341)	(29)
Impôt différé		(251)	(176)	(369)	(193)
Autres	17	(89)	(417)	188	(742)
Variation du fonds de roulement et d'autres éléments	17	257	181	417	(35)
Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies		651	526	1 612	1 305
Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités abandonnées		23	5	24	(66)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		674	531	1 636	1 239
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	18	(678)	(19)	(1 201)	(190)
Produit des cessions d'entreprises et de placements	7	-	29	418	29
Produit tiré de la vente d'actions de LSEG	9	1 517	24	5 393	24
Dépenses d'investissement		(145)	(152)	(412)	(460)
Autres activités d'investissement	9	14	25	82	87
Impôt payé sur la vente d'actions de LSEG et les cessions d'entreprises		(273)	-	(543)	-
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies		435	(93)	3 737	(510)
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités abandonnées		-	-	(1)	(16)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		435	(93)	3 736	(526)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
(Remboursements) emprunts nets aux termes des facilités d'emprunt à court terme	12	(1 214)	319	(443)	369
Paiements au titre du capital des contrats de location		(13)	(17)	(44)	(50)
Paiements au titre du remboursement de capital sur les actions ordinaires	16	-	-	(2 045)	-
Rachats d'actions ordinaires	16	-	(504)	(718)	(698)
Dividendes versés sur les actions privilégiées		(1)	(1)	(4)	(2)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	16	(218)	(208)	(672)	(627)
Autres activités de financement		(3)	(25)	2	(16)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement		(1 449)	(436)	(3 924)	(1 024)
Écarts de conversion		(2)	(4)	(1)	(8)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(342)	(2)	1 447	(319)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		2 858	461	1 069	778
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		2 516	459	2 516	459
Se reporter à la note 17 pour des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.					
Intérêts payés, déduction faite des couvertures liées à la dette		(28)	(16)	(130)	(96)
Intérêts reçus		31	4	55	5
Impôt sur le résultat payé	17	(284)	(49)	(662)	(194)

Les intérêts reçus et payés sont pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Le montant payé au titre de l'impôt sur le résultat est pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

THOMSON REUTERS CORPORATION
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audité)

(en millions de dollars américains)	Capital- actions déclaré	Surplus d'apport	Capital- actions total	Résultats non distribués	Profit (perte) non comptabilisé sur les instruments financiers	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022	3 864	1 534	5 398	7 642	17	(1 172)	(1 155)	11 885
Bénéfice net	-	-	-	2 017	-	-	-	2 017
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(32)	(1)	27	26	(6)
Résultat global	-	-	-	1 985	(1)	27	26	2 011
Remboursement de capital sur les actions ordinaires (note 16)	(2 107)	60	(2 047)	-	-	-	-	(2 047)
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	-	-	-	(4)	-	-	-	(4)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(686)	-	-	-	(686)
Actions émises aux termes du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »)	14	-	14	-	-	-	-	14
Rachats d'actions ordinaires	2	-	2	(2)	-	-	-	-
Régimes de rémunération fondée sur des actions	125	(104)	21	(2)	-	-	-	19
Solde au 30 septembre 2023	1 898	1 490	3 388	8 933	16	(1 145)	(1 129)	11 192

(en millions de dollars américains)	Capital- actions déclaré	Surplus d'apport	Capital- actions total	Résultats non distribués	Profit non comptabilisé sur les instruments financiers	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2021	3 813	1 683	5 496	9 149	25	(836)	(811)	13 834
Bénéfice net	-	-	-	1 120	-	-	-	1 120
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(134)	1	(505)	(504)	(638)
Résultat global	-	-	-	986	1	(505)	(504)	482
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	-	-	-	(2)	-	-	-	(2)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(648)	-	-	-	(648)
Actions émises aux termes du RRD	21	-	21	-	-	-	-	21
Rachats d'actions ordinaires	(53)	-	(53)	(668)	-	-	-	(721)
Régime automatique de rachat d'actions	(52)	-	(52)	(619)	-	-	-	(671)
Régimes de rémunération fondée sur des actions	143	(154)	(11)	(6)	-	-	-	(17)
Solde au 30 septembre 2022	3 872	1 529	5 401	8 192	26	(1 341)	(1 315)	12 278

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Thomson Reuters Corporation

Notes annexes (non audité)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Note 1 : Description générale de l'entreprise et base de présentation

Description générale de l'entreprise

Thomson Reuters Corporation (la « société » ou « Thomson Reuters ») est une entreprise régie par les lois de l'Ontario (Canada) dont les actions ordinaires sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE ») et dont les actions privilégiées de série II sont cotées à la TSX. La société propose des services à des professionnels dans les secteurs du droit, de la fiscalité, de la comptabilité, de la conformité, du gouvernement et des médias. Ses produits allient des logiciels et des connaissances hautement spécialisés pour fournir aux professionnels les données, les renseignements et les solutions nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et pour aider les institutions dans leur quête de justice, de vérité et de transparence. Reuters, qui fait partie de Thomson Reuters, est un chef de file mondial du journalisme et de l'information de confiance.

Le comité d'audit du conseil d'administration de la société a approuvé les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités (les « états financiers intermédiaires ») le 31 octobre 2023.

Base de présentation

Les états financiers intermédiaires ont été établis suivant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour préparer les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les états financiers intermédiaires sont conformes à la Norme comptable internationale (IAS) 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Par conséquent, certaines informations, notamment dans les notes annexes, qui sont habituellement comprises dans les états financiers annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées.

La préparation des états financiers conformément à IAS 34 fait appel à certaines estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la société. La note 2 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 décrit les domaines particulièrement complexes et faisant intervenir une part importante de jugement ainsi que ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés.

La société continue d'exercer ses activités dans un contexte macroéconomique et géopolitique marqué par l'incertitude résultant de la hausse des taux d'intérêt, de la forte inflation et de risques géopolitiques persistants. La société suit de près l'évolution de la conjoncture macroéconomique et géopolitique afin d'évaluer les répercussions potentielles sur ses secteurs d'activité. Étant donné la grande incertitude suscitée par ces circonstances, certaines estimations et certains jugements formulés par la direction sont plus susceptibles de varier et pourraient changer de façon importante dans l'avenir.

Les états financiers intermédiaires ci-joints comprennent tous les ajustements, lesquels se composent des ajustements récurrents habituels, que la direction juge nécessaires à la présentation fidèle des résultats des activités d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie de la société. Les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour une autre période intermédiaire ou pour l'exercice complet. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui sont présentés dans le rapport annuel 2022 de la société.

Dans les présents états financiers, le symbole « \$ » désigne le dollar américain, le symbole « \$ CA », le dollar canadien et le symbole « £ », la livre sterling.

Récentes modifications comptables

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12 *Impôt sur le résultat*, qui exigent une exception selon laquelle une entité ne peut comptabiliser ou présenter de l'information sur des actifs et des passifs d'impôt différé qui se rapportent directement aux lois fiscales adoptées ou quasi adoptées dans le but d'appliquer les recommandations de réforme fiscale internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques, aussi appelée le modèle de règles du Pilier 2. La société a appliqué l'exception, qui est entrée en vigueur dès la publication des modifications.

En août 2023, l'IASB a modifié IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* de manière à inclure des indications sur la manière de déterminer un taux de change pour convertir des transactions et des états financiers libellés ou présentés dans une monnaie qui ne peut être convertie en d'autres monnaies. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. La société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

Les mises à jour publiées par l'IASB qui ne s'appliquent pas à la société ou n'ont aucune incidence pour elle ont été exclues des renseignements mentionnés ci-dessus.

Note 2 : Produits des activités ordinaires**Produits des activités ordinaires, par type et par emplacement géographique**

Les tableaux suivants présentent la ventilation des produits des activités ordinaires par type et par emplacement géographique ainsi qu'un rapprochement avec les secteurs à présenter (se reporter à la note 3).

Produits des activités ordinaires, par type	Professionnels du droit		Grandes sociétés		Fiscalité et comptabilité		Reuters News		Publications mondiales		Éliminations/arrondissement		Total	
Trimestres clos les 30 septembre	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Récurrents	661	658	349	330	160	158	158	152	-	-	(5)	(7)	1 323	1 291
Transactions	27	43	42	43	43	32	22	19	-	-	-	-	134	137
Publications mondiales	-	-	-	-	-	-	-	-	137	146	-	-	137	146
Total	688	701	391	373	203	190	180	171	137	146	(5)	(7)	1 594	1 574

Produits des activités ordinaires, par type	Professionnels du droit		Grandes sociétés		Fiscalité et comptabilité		Reuters News		Publications mondiales		Éliminations/arrondissement		Total	
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Récurrents	2 000	1 967	1 015	968	503	507	468	459	-	-	(17)	(19)	3 969	3 882
Transactions	107	132	203	189	211	153	81	76	-	-	-	-	602	550
Publications mondiales	-	-	-	-	-	-	-	-	408	430	-	-	408	430
Total	2 107	2 099	1 218	1 157	714	660	549	535	408	430	(17)	(19)	4 979	4 862

Produits des activités ordinaires, par emplacement géographique ¹⁾ (pays de destination)	Professionnels du droit		Grandes sociétés		Fiscalité et comptabilité		Reuters News		Publications mondiales		Éliminations/arrondissement		Total	
Trimestres clos les 30 septembre	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
États-Unis	557	570	317	306	154	148	27	28	99	103	(5)	(7)	1 149	1 148
Canada (pays de résidence)	21	18	3	2	4	5	1	1	18	22	-	-	47	48
Autres	8	6	19	15	36	28	3	2	4	4	-	-	70	55
Amériques (Amérique du Nord, Amérique latine, Amérique du Sud)	586	594	339	323	194	181	31	31	121	129	(5)	(7)	1 266	1 251
Royaume-Uni	69	64	29	26	5	4	110	103	9	8	-	-	222	205
Autres	6	16	11	11	-	1	27	24	1	3	-	-	45	55
EMOA (Europe, Moyen-Orient et Afrique)	75	80	40	37	5	5	137	127	10	11	-	-	267	260
Asie-Pacifique	27	27	12	13	4	4	12	13	6	6	-	-	61	63
Total	688	701	391	373	203	190	180	171	137	146	(5)	(7)	1 594	1 574

Produits des activités ordinaires, par emplacement géographique ¹⁾ (pays de destination)	Professionnels du droit		Grandes sociétés		Fiscalité et comptabilité		Reuters News		Publications mondiales		Éliminations/arrondissement		Total	
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
États-Unis	1 710	1 699	999	946	554	520	79	86	303	308	(17)	(19)	3 628	3 540
Canada (pays de résidence)	61	52	7	6	26	27	3	3	48	58	-	-	145	146
Autres	23	22	57	45	105	84	7	6	11	12	-	-	203	169
Amériques (Amérique du Nord, Amérique latine, Amérique du Sud)	1 794	1 773	1 063	997	685	631	89	95	362	378	(17)	(19)	3 976	3 855
Royaume-Uni	199	195	83	81	15	14	342	324	25	24	-	-	664	638
Autres	31	48	33	37	-	1	80	75	4	9	-	-	148	170
EMOA (Europe, Moyen-Orient et Afrique)	230	243	116	118	15	15	422	399	29	33	-	-	812	808
Asie-Pacifique	83	83	39	42	14	14	38	41	17	19	-	-	191	199
Total	2 107	2 099	1 218	1 157	714	660	549	535	408	430	(17)	(19)	4 979	4 862

- 1) Au cours du trimestre, la société a reclassé des produits de la région Asie-Pacifique totalisant 3 M\$ (4 M\$ pour la période de neuf mois) vers les États-Unis. Sur le plan sectoriel, le secteur Professionnels du droit a fait augmenter les produits des activités ordinaires des États-Unis de 7 M\$ et de 21 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois. Les secteurs Grandes sociétés et Fiscalité et comptabilité ont quant à eux fait diminuer les produits des activités ordinaires des États-Unis de 3 M\$ et de 1 M\$, respectivement, pour le trimestre, et de 13 M\$ et de 4 M\$, respectivement, pour la période de neuf mois.

Note 3 : Information sectorielle

La société comporte cinq secteurs à présenter qui rendent compte de la façon dont les entreprises sont gérées. Les secteurs offrent des produits et des services à une clientèle cible, comme il est expliqué ci-dessous.

Professionnels du droit

Le secteur Professionnels du droit propose des services de recherche et des produits de gestion des flux de travaux aux cabinets d'avocats et aux autorités gouvernementales. Son offre est axée sur des services de recherche conviviaux propulsés par des technologies de pointe et des solutions intégrées de gestion des processus juridiques alliant contenu, outils et analyses.

Grandes sociétés

Le secteur Grandes sociétés propose aux entreprises clientes, tant des petites entreprises que des organisations multinationales, dont les sept plus grands cabinets d'experts-comptables au monde, la gamme complète des solutions technologiques de contenu que nous offrons à l'intention de leurs professionnels du droit, de la fiscalité, de la réglementation, de la conformité et des TI à l'interne.

Fiscalité et comptabilité

Le secteur Fiscalité et comptabilité propose aux professionnels en fiscalité, en comptabilité et en vérification des cabinets d'experts-comptables (autres que les sept plus grands cabinets au monde, qui sont servis par le secteur Grandes sociétés) des outils de recherche et des produits de gestion des flux de travaux axés sur des solutions fiscales conviviales et des solutions de gestion automatisée des processus fiscaux.

Reuters News

Le secteur Reuters News fournit aux groupes de médias, aux professionnels et aux consommateurs du monde entier, des services de nouvelles économiques, financières et internationales par l'intermédiaire de l'agence de presse Reuters, de Reuters.com, de Reuters Events, des produits de Thomson Reuters; il fournit également de tels services aux professionnels des marchés financiers exclusivement par l'intermédiaire des produits du London Stock Exchange Group (« LSEG »).

Publications mondiales

Le secteur Publications mondiales fournit des renseignements juridiques et fiscaux, essentiellement sous forme imprimée, à ses clients du monde entier.

La société présente aussi de l'information sur la catégorie Charges liées au siège social, qui comprend les charges liées aux fonctions générales. En 2022, les charges liées au siège social comprenaient les charges liées au programme de transformation (se reporter à la note 5). Les charges liées au siège social ne satisfont pas aux critères de présentation de l'information sectorielle.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Produits des activités ordinaires				
Professionnels du droit	688	701	2 107	2 099
Grandes sociétés	391	373	1 218	1 157
Fiscalité et comptabilité	203	190	714	660
Reuters News	180	171	549	535
Publications mondiales	137	146	408	430
Éliminations/arrondissement	(5)	(7)	(17)	(19)
Produits des activités ordinaires	1 594	1 574	4 979	4 862
BALIA ajusté				
Professionnels du droit	338	324	1 001	933
Grandes sociétés	164	147	481	443
Fiscalité et comptabilité	64	59	302	262
Reuters News	37	33	111	114
Publications mondiales	55	50	158	153
Total du BALIA ajusté des secteurs à présenter	658	613	2 053	1 905
Charges liées au siège social	(26)	(78)	(82)	(209)
Ajustements de juste valeur ¹⁾	4	16	(14)	21
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	(28)	(34)	(87)	(110)
Dotation aux amortissements des logiciels ²⁾	(132)	(119)	(377)	(354)
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables	(24)	(25)	(72)	(76)
Autres (pertes) profits d'exploitation, montant net	(11)	25	353	26
Bénéfice d'exploitation	441	398	1 774	1 203
Charge d'intérêts, montant net	(32)	(48)	(121)	(145)
Autres produits (charges) financiers	117	448	(75)	862
Quote-part (de la perte) du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(174)	(525)	815	(552)
Produit (charge) d'impôt	18	(8)	(397)	(156)
Bénéfice lié aux activités poursuivies	370	265	1 996	1 212

1) Les résultats du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 comprennent un montant de 2 M\$ et de 15 M\$, respectivement, au titre des produits différés acquis (néant en 2022).

2) Les résultats du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 comprennent un montant de 21 M\$ (7 M\$ en 2022) et de 48 M\$ (27 M\$ en 2022), respectivement, au titre de la dotation aux amortissements des logiciels acquis.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, les produits de Reuters News comprenaient un montant de 5 M\$ (7 M\$ en 2022) et de 17 M\$ (19 M\$ en 2022), respectivement, se rapportant principalement aux services liés au contenu qu'il a fournis aux secteurs Professionnels du droit, Grandes sociétés et Fiscalité et comptabilité.

Conformément à IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, la société fournit certaines informations sur ses secteurs à présenter en se fondant sur les indicateurs que la direction utilise pour évaluer la performance de ces secteurs. Ces mesures sont définies ci-dessous et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures similaires des autres sociétés.

BALIA ajusté sectoriel

- Le BALIA ajusté sectoriel correspond au bénéfice ou à la perte lié aux activités poursuivies, avant la charge ou le produit d'impôt, le montant net de la charge d'intérêts, les autres charges financières ou produits financiers, la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles, des logiciels et des autres immobilisations incorporelles identifiables, la quote-part revenant à la société du bénéfice ou de la perte après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, les autres profits et pertes d'exploitation, certaines pertes de valeur d'actifs, les éléments liés au siège social et les ajustements de juste valeur, y compris ceux liés aux produits différés acquis.
- La société ne considère pas ces éléments exclus comme des activités d'exploitation contrôlables aux fins de l'évaluation du rendement actuel des secteurs à présenter.
- Nous attribuons à chaque secteur, selon l'utilisation ou d'autres paramètres applicables, une partie des coûts des services de soutien centralisés, comme ceux liés à la technologie, au service à la clientèle, aux politiques commerciales, à la gestion des installations et à l'élaboration de produits et de contenus. De plus, les coûts des produits sont attribués lorsqu'un secteur vend des produits gérés par un autre secteur.

Note 4 : Caractère saisonnier

Les produits des activités ordinaires et le bénéfice d'exploitation consolidés de la société sont habituellement peu touchés par le caractère saisonnier des activités puisque cette dernière comptabilise une part importante de ses produits des activités ordinaires de façon graduelle sur la durée des contrats et engage habituellement ses coûts uniformément tout au long de l'exercice. Néanmoins, les produits des activités ordinaires de la société peuvent varier d'un trimestre à l'autre en fonction des lancements de produits fiscaux, qui sont habituellement plus concentrés au quatrième trimestre et, dans une moindre mesure, au premier trimestre de l'exercice. Le moment auquel les coûts ont été engagés dans le cadre du programme de transformation a eu une incidence sur le caractère saisonnier des charges et du bénéfice d'exploitation de la société en 2022.

Note 5 : Charges d'exploitation

Le tableau suivant présente les composantes des charges d'exploitation.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Salaires, commissions et indemnités	541	587	1 693	1 781
Paiements fondés sur des actions	19	21	62	68
Avantages postérieurs à l'emploi	30	38	87	111
Total des frais de personnel	590	646	1 842	1 960
Biens et services ¹⁾	294	314	931	954
Contenu	61	60	194	192
Télécommunications	10	8	29	30
Installations	9	11	27	30
Ajustements de juste valeur ²⁾	(6)	(16)	(1)	(21)
Total des charges d'exploitation	958	1 023	3 022	3 145

1) Comprennent les honoraires professionnels, les frais d'experts-conseils et d'externalisation, le coût de la sous-traitance, les frais de vente et de commercialisation et d'autres frais généraux et frais d'administration.

2) Les ajustements de juste valeur représentent essentiellement les profits et pertes sur les soldes intragroupe survenant dans le cours normal des activités attribuables aux variations des cours de change.

Les charges d'exploitation du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 comprenaient un montant de 47 M\$ et de 111 M\$, respectivement, lié au programme de transformation visant la transition de Thomson Reuters d'une société de portefeuille en une société d'exploitation, et son passage de fournisseur de contenu à société technologique axée sur le contenu. Les charges comprenaient des indemnités de fin de contrat de travail ainsi que des coûts engagés en vue de favoriser l'efficacité en ce qui concerne la technologie et les ventes numériques. Le programme de transformation a été achevé le 31 décembre 2022.

Note 6 : Autres (pertes) profits d'exploitation, montant net

Le montant net des autres (pertes) profits d'exploitation s'est établi à (11) M\$ et à 353 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023. Pour le trimestre, le montant net des autres (pertes) profits d'exploitation a été négligeable; pour la période de neuf mois, il tient compte d'un profit de 347 M\$ à la vente d'une participation majoritaire dans l'entreprise Elite de la société (se reporter à la note 7) et d'un profit de 23 M\$ à la vente d'une filiale canadienne entièrement détenue à une société affiliée à The Woodbridge Company Limited (« Woodbrige »), le principal actionnaire de la société (se reporter à la note 20). Le montant net des autres profits d'exploitation s'est établi à 25 M\$ et à 26 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 et tient compte de profits découlant de la vente de deux entreprises secondaires.

Note 7 : Cessions

En juin 2023, la société a vendu une participation majoritaire dans son entreprise Elite, un fournisseur de solutions de services financiers et de gestion des pratiques aux cabinets d'avocats pour un produit de 418 M\$. La vente a été conclue avec TPG, une multinationale de gestion d'actifs alternatifs. La société a conservé une participation minoritaire de 19,9 % dans l'entreprise, y compris une représentation au conseil, et elle comptabilise sa participation selon la méthode de mise en équivalence (se reporter à la note 9).

Le tableau suivant détaille la contrepartie reçue et l'actif net cédé dans le cadre de la transaction.

	Période de neuf mois close le 30 septembre
	2023
Contrepartie reçue – trésorerie et équivalents de trésorerie	418
Créances clients	(51)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(13)
Logiciels	(36)
Goodwill	(104)
Autres actifs	(2)
Total de l'actif	(206)
Dettes d'exploitation et charges à payer	14
Produits différés	49
Total du passif	63
Actifs nets cédés	(143)
Solde d'ouverture de la participation de 19,9 % dans Elite	87
Autres	(15)
Profit à la vente avant impôt sur le résultat	347

Note 8 : Charges financières, montant net

Le montant net des charges financières comprend la charge (le produit) d'intérêts et les autres charges (produits) financiers comme l'indique le tableau suivant.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Charge d'intérêts				
Dette	52	40	153	120
Instruments financiers dérivés – activités de couverture	-	-	(1)	(1)
Autres, montant net ¹⁾	(7)	6	2	16
Pertes (profits) sur la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, transfert depuis les capitaux propres	22	66	(3)	89
(Profits) pertes de change sur la dette, montant net	(22)	(66)	3	(89)
Charge d'intérêts, montant net – dette et autres	45	46	154	135
Charge d'intérêts, montant net – contrats de location	3	2	7	6
Charge d'intérêts, montant net – régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	7	3	19	8
Produit d'intérêts	(23)	(3)	(59)	(4)
Charge d'intérêts, montant net	32	48	121	145

1) Les résultats du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 tiennent compte de l'incidence favorable de 12 M\$ relative à l'inversion d'intérêts courus liés à la reprise de provisions pour impôts (se reporter à la note 10).

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
(Profits) pertes nets attribuables aux variations des cours de change	(49)	(93)	10	(187)
(Profits) pertes nets sur instruments dérivés	(67)	(353)	68	(673)
Autres	(1)	(2)	(3)	(2)
Autres (produits) charges financiers	(117)	(448)	75	(862)

(Profits) pertes nets attribuables aux variations des cours de change

Le montant net des (profits) pertes attribuables aux variations des cours de change se compose principalement de montants liés à certaines ententes de financement intragroupe.

(Profits) pertes nets sur instruments dérivés

Le montant net des (profits) pertes sur les instruments dérivés se rapporte à des contrats de change conçus pour réduire le risque de change sur une partie du placement indirect de la société dans LSEG, qui est libellé en livres sterling.

Note 9 : Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, telles qu'elles sont présentées à l'état consolidé de la situation financière :

	30 septembre	31 décembre
	2023	2022
YPL	1 556	6 028
Autres participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	245	171
Total des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 801	6 199

Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence se composent principalement des actions de LSEG que la société détient indirectement par le truchement de sa participation directe dans York Parent Limited et ses filiales (« YPL »). YPL est une entité détenue conjointement par la société, le consortium de Blackstone (composé de Blackstone Group et de ses filiales et des fonds de capital-investissement affiliés à Blackstone), ainsi que certains membres actuels de la haute direction de LSEG et anciens membres de la haute direction de Refinitiv. La hausse des autres participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence reflète la participation minoritaire de 19,9 % de la société dans Elite à la suite de la vente d'une participation donnant le contrôle en juin 2023 (se reporter à la note 7).

La participation dans LSEG est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque les actions de LSEG sont détenues par l'intermédiaire de YPL, sur laquelle la société exerce une influence notable. Comme YPL ne détient qu'une participation financière dans les actions de LSEG, que les parties ont l'intention de vendre au fil du temps, et ne participe pas à l'exploitation de LSEG, la participation dans les actions de LSEG détenue par YPL est comptabilisée à la juste valeur, en fonction du cours de l'action de LSEG. Le placement dans LSEG étant libellé en livres sterling, la société a conclu une série de contrats de change pour atténuer le risque de change à l'égard de son placement (se reporter à la note 12).

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, la société a reçu 1,5 G\$ et 5,4 G\$, respectivement, relativement aux transactions décrites ci-dessous. De ces montants, 1,5 G\$ et 5,2 G\$, respectivement, ont été reçus au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 sous forme de dividendes de YPL, lesquels ont été constatés comme une diminution de la valeur de la participation de la société et comptabilisés dans les activités d'investissement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

- Le 31 janvier 2023, la société et le consortium de Blackstone ont vendu collectivement 21,2 millions d'actions de LSEG détenues conjointement par le truchement de YPL à Microsoft au prix fixe de 94,50 \$ US l'action. La société a reçu un produit brut d'environ 1,0 G\$ lié à la vente de 10,5 millions d'actions détenues indirectement. Parallèlement à la vente d'actions à Microsoft, LSEG a modifié les modalités des dispositions contractuelles de blocage convenues antérieurement entre LSEG et les entités du consortium de Blackstone/Thomson Reuters qui détiennent les actions de LSEG.
- Le 8 mars 2023, la société et le consortium de Blackstone ont vendu collectivement 28 millions d'actions détenues conjointement au prix de 71,50 £ l'action dans le cadre d'un placement auprès d'investisseurs institutionnels et d'une offre aux particuliers. La société a tiré un produit brut d'environ 1,3 G\$ de la vente de 13,6 millions d'actions qu'elle détenait indirectement, y compris un montant d'environ 96 M\$ du règlement de contrats de change visant à atténuer l'exposition au risque de change sur son placement (se reporter à la note 12).
- Le 19 mai 2023, la société et le consortium de Blackstone ont vendu collectivement 33 millions d'actions conjointement détenues au prix de 80,50 £ l'action dans le cadre d'un placement auprès d'investisseurs institutionnels et de particuliers. La société a tiré de la vente des 15,3 millions d'actions qu'elle détenait indirectement un produit brut d'environ 1,6 G\$, qui comprend un montant d'environ 28 M\$ au titre du règlement de contrats de change visant à atténuer le risque de change sur cette participation (se reporter à la note 12).

- Le 7 septembre 2023, le consortium de Blackstone et la société ont collectivement vendu 35 millions d'actions conjointement détenues au prix de 79,50 £ l'action dans le cadre d'un placement auprès d'investisseurs institutionnels et d'une offre aux investisseurs particuliers. La société a reçu un produit brut d'environ 1,5 G\$ lié à la vente de 15,0 millions d'actions qu'elle détenait indirectement, qui comprenait un montant d'environ 27 M\$ au titre du règlement des contrats de change visant à atténuer le risque de change sur cette participation (se reporter à la note 12). La société a également reçu des dividendes de 8 M\$ de YPL en lien avec la vente d'options d'achat dont il est question plus loin.
- Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, LSEG a racheté 0,2 million d'actions ordinaires et 1,7 million d'actions ordinaires, respectivement, auprès de YPL dans le cadre d'un programme de rachat sur le marché libre annoncé par LSEG en août 2022. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, la société a reçu un produit d'environ 8 M\$ et 70 M\$ lié à la vente d'environ 0,1 million d'actions et 0,8 million d'actions, respectivement, qu'elle détenait indirectement dans le cadre de cette opération de rachat.

Au 30 septembre 2023, la société détenait indirectement environ 16,9 millions d'actions de LSEG. Dans le cadre des transactions de septembre 2023 susmentionnées, YPL a conclu des options d'achat visant la vente d'environ 8,2 millions d'actions de LSEG échéant en 2023 et en 2024 si le prix des actions de LSEG dépasse certains montants. Les options d'achat détenues par la société couvrent environ 3,5 millions d'actions. Les quelque 13,4 millions d'actions de LSEG détenues par la société et non visées par des options d'achat sont assujetties à des dispositions de blocage modifiées aux termes desquelles la société peut vendre environ 6,1 millions d'actions entre le 2 mars 2024 et le 29 janvier 2025 et environ 7,3 millions d'actions par la suite.

YPL détenait une combinaison d'actions ordinaires de LSEG et d'actions ordinaires à droit de vote limité de LSEG (les actions s'accompagnant, au total, d'une participation directe d'environ 12 % et d'une participation avec droit de vote de 6 % dans LSEG, comparativement à une participation directe d'environ 30 % et une participation avec droit de vote de 24 % au 31 décembre 2022). Au 30 septembre 2023, la société détenait une participation de 24,8 % (42,84 % au 31 décembre 2022) dans YPL et détenait indirectement environ 16,9 millions d'actions de LSEG (72,0 millions au 31 décembre 2022). Étant donné la réduction de sa participation en 2023, YPL a le droit de nommer seulement un administrateur de LSEG non membre de la direction. Par conséquent, Thomson Reuters n'a plus le droit de nommer un représentant au conseil d'administration de LSEG.

La quote-part de la société (de la perte) du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, telle qu'elle est présentée à l'état consolidé du résultat net, se compose de ce qui suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
YPL	(167)	(520)	828	(543)
Autres participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(7)	(5)	(13)	(9)
Total de la quote-part (de la perte) du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(174)	(525)	815	(552)

La quote-part de la société (de la perte) du bénéfice après impôt de sa participation dans YPL se compose de ce qui suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
(Diminution) augmentation du cours de l'action de LSEG	(111)	(2)	587	687
(Perte) profit de change sur les actions de LSEG	(107)	(543)	165	(1 317)
Dividendes	13	25	58	87
Perte sur contrat à terme	-	-	(77)	-
Perte sur options d'achat	(1)	-	(1)	-
Données historiques exclues de l'ajustement des capitaux propres ¹⁾	39	-	96	-
YPL – Quote-part (de la perte) du bénéfice après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(167)	(520)	828	(543)

1) Représentent les produits découlant de la comptabilisation d'une partie de l'incidence cumulative des opérations sur capitaux propres exclues de la participation de la société dans YPL.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière pour 100 % de YPL aux 30 septembre 2023 et 2022.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Valeur de marché des actions de LSEG	(646)	(1 272)	1 850	(1 471)
Dividendes	42	58	154	202
Perte sur contrat à terme	-	-	(179)	-
Perte sur options d'achat	(4)	-	(4)	-
(Perte) bénéfice net	(608)	(1 214)	1 821	(1 269)
Résultat global	(608)	(1 214)	1 821	(1 269)

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'actif net attribuable à YPL et de la valeur comptable de la participation de la société dans YPL.

	30 septembre	31 décembre
	2023	2022
Actif		
Actifs courants	28	190
Actifs non courants	7 032	14 620
Total de l'actif	7 060	14 810
Passif		
Passifs courants	49	10
Passifs non courants	198	202
Total du passif	247	212
Actif net attribuable à YPL	6 813	14 598
Actif net attribuable à YPL – à l'ouverture de la période	14 598	15 881
Bénéfice (perte) net attribuable à YPL	1 821	(973)
Distributions aux propriétaires	(9 606)	(310)
Actif net attribuable à YPL – à la clôture de la période	6 813	14 598
Quote-part de Thomson Reuters en pourcentage	24,8 %	42,84 %
Quote-part de Thomson Reuters en dollars	1 686	6 254
Données historiques exclues de l'ajustement des capitaux propres ¹⁾	(130)	(226)
Valeur comptable de Thomson Reuters	1 556	6 028

1) Représentent l'incidence cumulative des opérations sur capitaux propres exclues de la participation de la société dans YPL.

Se reporter à la note 20 pour en savoir davantage sur les transactions entre parties liées en lien avec YPL et Elite.

Note 10 : Imposition

La société a comptabilisé un produit d'impôt de 18 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 et une charge d'impôt de 8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Les résultats du trimestre clos le 30 septembre 2023 comprennent un produit d'impôt de 38 M\$ (133 M\$ en 2022) lié à la quote-part revenant à la société de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et une charge d'impôt de 15 M\$ (81 M\$ en 2022) liée à d'autres produits financiers, principalement des profits sur les contrats de change liés au placement de la société dans LSEG. Les résultats du trimestre clos le 30 septembre 2023 comprennent également des produits de 61 M\$ se rapportant à la reprise de provisions pour impôt qui ne sont plus requises en raison de l'expiration de délais de prescription applicables.

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022, la charge d'impôt s'est élevée à 397 M\$ et à 156 M\$, respectivement, ce qui tient compte d'une charge d'impôt de 195 M\$ (produit d'impôt de 150 M\$ en 2022) lié à la quote-part revenant à la société du bénéfice ou de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'un produit d'impôt de 16 M\$ (charge d'impôt de 159 M\$ en 2022) lié aux autres charges ou produits financiers. Les résultats de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 comprennent également des produits de 61 M\$ se rapportant à la reprise de provisions pour impôt et de 24 M\$ liés au règlement d'un contrôle fiscal, et des charges de 78 M\$ liées à la vente de notre participation majoritaire dans Elite.

En outre, le produit ou la charge d'impôt de chaque période tient compte des taux s'appliquant dans les divers territoires où les bénéfices et les pertes avant impôt sont comptabilisés. Puisque la répartition géographique du bénéfice ou de la perte avant impôt des périodes intermédiaires peut différer de celle pour l'exercice complet, la charge ou le produit d'impôt de ces périodes n'est pas nécessairement représentatif du produit ou de la charge d'impôt pour l'exercice complet.

Note 11 : Résultat par action

Le résultat de base par action correspond au bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires moins les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, divisé par la somme du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et des unités d'actions différées (« UAD ») acquises qui étaient en cours pendant la période. Les UAD représentent les actions ordinaires que certains membres du personnel ont choisi de recevoir à la place d'une rémunération en trésorerie lorsqu'ils auront acquis les droits relatifs aux attributions fondées sur des actions.

Le résultat dilué par action a été obtenu à partir du dénominateur du calcul du résultat de base décrit plus haut, ajusté de façon à tenir compte de l'effet potentiellement dilutif des options sur actions et des unités d'actions de négociation restreinte temporelles (« UANRT ») en cours.

Le bénéfice utilisé pour le calcul du résultat consolidé par action et du résultat par action lié aux activités poursuivies est présenté ci-après.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires	367	228	2 017	1 120
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(1)	(1)	(4)	(2)
Bénéfice utilisé pour le résultat consolidé par action	366	227	2 013	1 118
Moins : perte (bénéfice) lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	3	37	(21)	92
Bénéfice utilisé pour le calcul du résultat par action lié aux activités poursuivies	369	264	1 992	1 210

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de même que le rapprochement du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat dilué par action.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	455 341 000	482 919 463	465 951 100	485 386 057
Nombre moyen pondéré d'UAD acquises	117 515	183 692	127 277	230 075
Nombre pour le résultat de base	455 458 515	483 103 155	466 078 377	485 616 132
Incidence des options sur actions et des UANRT	603 848	785 031	759 765	692 905
Nombre pour le résultat dilué	456 062 363	483 888 186	466 838 142	486 309 037

Les effets de la diminution du nombre d'actions relativement au remboursement de capital et à l'opération de regroupement d'actions en juin 2023 (se reporter à la note 16) ont été pris en compte dans le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation depuis la date de l'opération.

Note 12 : Instruments financiers**Actifs et passifs financiers**

Le tableau suivant détaille les actifs et passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière.

30 septembre 2023	Actifs (passifs) au coût amorti	Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Dérivés utilisés à des fins de couverture	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	363	2 153	-	-	2 516
Créances clients et autres créances d'exploitation	982	-	-	-	982
Autres actifs financiers courants	11	107	-	-	118
Autres actifs financiers non courants	19	237	77	40	373
Dette courante	(1 480)	-	-	-	(1 480)
Dettes fournisseurs (note 14)	(149)	-	-	-	(149)
Charges à payer (note 14)	(656)	-	-	-	(656)
Autres passifs financiers courants ¹⁾	(62)	(23)	-	-	(85)
Dette à long terme	(2 878)	-	-	-	(2 878)
Autres passifs financiers non courants ²⁾	(190)	(14)	-	-	(204)
Total	(4 040)	2 460	77	40	(1 463)

31 décembre 2022	Actifs (passifs) au coût amorti	Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Dérivés utilisés à des fins de couverture	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	820	249	-	-	1 069
Créances clients et autres créances d'exploitation	1 069	-	-	-	1 069
Autres actifs financiers courants	13	191	-	-	204
Autres actifs financiers non courants	24	400	61	42	527
Dette courante	(1 647)	-	-	-	(1 647)
Dettes fournisseurs (note 14)	(237)	-	-	-	(237)
Charges à payer (note 14)	(834)	-	-	-	(834)
Autres passifs financiers courants ^{1), 3)}	(781)	(31)	-	-	(812)
Dette à long terme	(3 114)	-	-	-	(3 114)
Autres passifs financiers non courants ²⁾	(204)	(29)	-	-	(233)
Total	(4 891)	780	61	42	(4 008)

1) Comprennent des obligations locatives de 53 M\$ (56 M\$ en 2022).

2) Comprennent des obligations locatives de 171 M\$ (179 M\$ en 2022).

3) Comprennent un engagement de rachat d'actions d'un montant maximal de 718 M\$ lié au régime automatique de rachat d'actions établi par la société avec son courtier afin de racheter les actions de la société pendant ses propres périodes d'interdiction d'opérations. Se reporter à la note 16.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Du montant total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des sommes respectives de 102 M\$ et de 81 M\$ au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 étaient détenues par des filiales soumises à des restrictions réglementaires ou contractuelles ou exerçant leurs activités dans des pays où des contrôles de change ou d'autres restrictions légales existaient et n'étaient donc pas disponibles pour les besoins généraux de la société.

Programme de papier commercial

Le programme de papier commercial de 2,0 G\$ de la société lui fournit un financement efficace et flexible à court terme. La valeur comptable du solde du papier commercial inscrit dans la dette courante à l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2023 se chiffrait à 638 M\$ (1 048 M\$ au 31 décembre 2022).

Facilité de crédit

La société a conclu une convention de facilité de crédit consortiale d'un montant de 2,0 G\$ qui vient à échéance en novembre 2027 et qui peut être utilisée pour obtenir des liquidités pour les besoins généraux de l'entreprise (notamment aux fins des acquisitions et du financement de son programme de papier commercial). Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, aucun emprunt sur cette facilité de crédit n'était en cours. D'après les notations actuelles de la société, le taux d'intérêt aux termes de la convention de facilité de crédit est fonction du taux de financement à un jour garanti (Secured Overnight Financing Rate ou « SOFR ») à terme, du taux interbancaire offert en euros (l'« EURIBOR ») ou du taux Simple Sterling Overnight Index Average (« SONIA »), majoré de 102,5 points de base. La société peut demander une augmentation de l'engagement des prêteurs d'un montant global de 600 M\$, jusqu'à un montant maximal de 2,6 G\$, sous réserve de l'approbation des prêteurs concernés.

La société garantit les emprunts de ses filiales aux termes de la facilité de crédit. La société est également tenue de maintenir un ratio de la dette nette, au sens donné à ce terme dans la convention de crédit (total de la dette après déduction des swaps, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie), établi le dernier jour du trimestre, par rapport au BAIIA, selon la définition donnée dans la convention de crédit (bénéfice avant intérêts, impôt, dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et autres modifications décrites dans la convention de crédit) d'au plus 4,5 pour 1 pour les quatre derniers trimestres écoulés. Si la société réalisait une acquisition dont le prix d'achat dépassait 500 M\$, elle pourrait choisir, sous réserve de la présentation d'un avis, d'augmenter temporairement le ratio de la dette nette sur le BAIIA à 5,0 pour 1 à la fin du trimestre au cours duquel la transaction a été conclue et pour chacun des trois trimestres de l'exercice suivant immédiatement la transaction. À la fin de cette période, le ratio reviendrait à 4,5 pour 1. Au 30 septembre 2023, la société respectait cette clause restrictive puisque son ratio de la dette nette sur le BAIIA, calculé aux termes de sa facilité de crédit consortiale, s'établissait à 0,7 pour 1.

Contrats de change

La société a conclu des contrats de change conçus pour réduire le risque de change à l'égard d'une partie de son placement indirect dans LSEG, qui est libellé en livres sterling. La société a réglé les contrats de change suivants dans le cadre de la vente d'actions de LSEG par YPL :

- Le 25 septembre 2023, la société a réglé des contrats de change d'un notionnel de 502 M£ (650 M\$) pour un produit net de 27 M\$ dans le cadre de la vente de 15,0 millions d'actions de LSEG.
- Le 7 juin 2023, la société a réglé des contrats de change d'un notionnel de 1,2 G£ (1,6 G\$) pour un produit net de 28 M\$ dans le cadre de la vente de 15,3 millions d'actions de LSEG.
- Le 23 mars 2023, la société a réglé des contrats de change d'un notionnel de 1,0 G£ (1,3 G\$) pour un produit net de 96 M\$ dans le cadre de la vente de 13,6 millions d'actions de LSEG.

Au 30 septembre 2023, la société avait des contrats de change restants d'un notionnel de 1,2 G£ (1,6 G\$) en cours. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, des profits de 67 M\$ et des pertes de 68 M\$ (profits de 353 M\$ et de 673 M\$ en 2022), respectivement, ont été inscrits au poste « Autres produits (charges) financiers » de l'état consolidé du résultat net (se reporter à la note 8) par suite des fluctuations du taux de change entre le dollar américain et la livre sterling. Ces instruments ne sont pas liés aux fluctuations du cours de l'action de LSEG. La société comptabilise les contrats de change à leur juste valeur à chaque date de clôture. La juste valeur nette connexe de ces contrats correspondait à un actif de 90 M\$ (actif de 309 M\$ au 31 décembre 2022), présenté dans les autres actifs ou passifs financiers courants ou non courants, selon le cas, à l'état consolidé de la situation financière. Au 30 septembre 2023, la valeur de marché de la participation de la société en actions de LSEG s'établissait à quelque 1,7 G\$ selon le cours de clôture de l'action de LSEG à cette date (6,2 G\$ au 31 décembre 2022).

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres créances d'exploitation ainsi que des dettes fournisseurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme et des instruments dérivés liés est présentée ci-après.

Dette et instruments dérivés connexes

Valeur comptable

Les montants comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière sont appelés « valeur comptable ». Les valeurs comptables de la dette primaire sont prises en compte aux postes « Dette courante » ou « Dette à long terme », et les valeurs comptables des instruments dérivés sont prises en compte aux postes « Autres actifs financiers » et « Autres passifs financiers », courants et non courants, selon le cas, de l'état consolidé de la situation financière.

Juste valeur

La juste valeur de la dette est estimée au moyen des prix cotés sur le marché pour des instruments similaires ou des taux courants offerts à la société pour une dette dont l'échéance est identique. La juste valeur des swaps sur taux d'intérêt est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés selon les taux actuels de marché et compte tenu du risque de non-exécution.

Le tableau suivant résume la dette et les instruments dérivés liés qui couvriraient les flux de trésorerie de cette dette.

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Dette primaire	(Actif) au titre des instruments dérivés	Dette primaire	(Actif) au titre des instruments dérivés
30 septembre 2023				
Papier commercial	638	-	640	-
Billets à 2,239 %, 1 400 \$ CA, échéant en 2025	1 034	(40)	981	(40)
Billets à 4,30 %, 600 \$, échéant en 2023	600	-	598	-
Billets à 3,85 %, 450 \$, échéant en 2024 ¹⁾	242	-	236	-
Billets à 3,35 %, 500 \$, échéant en 2026	498	-	471	-
Billets à 4,50 %, 350 \$, échéant en 2043 ¹⁾	116	-	82	-
Billets à 5,65 %, 350 \$, échéant en 2043	342	-	296	-
Déventures à 5,50 %, 400 \$, échéant en 2035	396	-	368	-
Déventures à 5,85 %, 500 \$, échéant en 2040	492	-	449	-
Total	4 358	(40)	4 121	(40)
Partie courante	1 480	-		
Partie non courante	2 878	(40)		

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Dette primaire	(Actif) au titre des instruments dérivés	Dette primaire	(Actif) au titre des instruments dérivés
31 décembre 2022				
Papier commercial	1 048	-	1 050	-
Billets à 2,239 %, 1 400 \$ CA, échéant en 2025	1 030	(42)	972	(42)
Billets à 4,30 %, 600 \$, échéant en 2023	599	-	594	-
Billets à 3,85 %, 450 \$, échéant en 2024 ¹⁾	241	-	235	-
Billets à 3,35 %, 500 \$, échéant en 2026	497	-	473	-
Billets à 4,50 %, 350 \$, échéant en 2043 ¹⁾	116	-	89	-
Billets à 5,65 %, 350 \$, échéant en 2043	342	-	324	-
Déventures à 5,50 %, 400 \$, échéant en 2035	396	-	379	-
Déventures à 5,85 %, 500 \$, échéant en 2040	492	-	482	-
Total	4 761	(42)	4 598	(42)
Partie courante	1 647	-		
Partie non courante	3 114	(42)		

1) Les billets ont été remboursés en partie en octobre 2018.

Estimation de juste valeur

Les instruments financiers inscrits dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur ont été évalués selon une hiérarchie à plusieurs niveaux, qui sont les suivants :

- Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (à savoir des données non observables).

Le tableau suivant indique les niveaux de la hiérarchie des données qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des instruments comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière.

30 septembre 2023				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Solde total
Actifs				
Comptes du marché monétaire	-	2 153	-	2 153
Autres créances ¹⁾	-	-	237	237
Contrats de change ²⁾	-	107	-	107
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	2 260	237	2 497
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ³⁾	25	-	52	77
Dérivés utilisés à des fins de couverture ⁴⁾	-	40	-	40
Total des actifs	25	2 300	289	2 614
Passifs				
Contrats de change ²⁾	-	(17)	-	(17)
Contrepartie éventuelle ⁵⁾	-	-	(20)	(20)
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(17)	(20)	(37)
Total des passifs	-	(17)	(20)	(37)
31 décembre 2022				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Solde total
Actifs				
Comptes du marché monétaire	-	249	-	249
Autres créances ¹⁾	-	-	245	245
Contrats de change ²⁾	-	346	-	346
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	595	245	840
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ³⁾	19	-	42	61
Dérivés utilisés à des fins de couverture ⁴⁾	-	42	-	42
Total des actifs	19	637	287	943
Passifs				
Contrats de change ²⁾	-	(37)	-	(37)
Contrepartie éventuelle ⁵⁾	-	-	(23)	(23)
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(37)	(23)	(60)
Total des passifs	-	(37)	(23)	(60)

1) Créances aux termes des ententes d'indemnisation (se reporter à la note 19).

2) Se rapportent à la gestion du risque de change à l'égard d'une partie du placement indirect de la société dans LSEG.

3) Placements détenus dans des entités sur lesquelles la société n'exerce ni contrôle, ni contrôle conjoint, ni influence notable.

4) Composés de swaps de devises fixe-fixe sur la dette.

5) Obligations liées au versement d'une contrepartie additionnelle pour des acquisitions antérieures, en fonction de certaines mesures de performance dont il a été convenu par contrat au moment de l'acquisition.

Les créances aux termes d'ententes d'indemnisation relèvent du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La diminution de ces créances entre le 31 décembre 2022 et le 30 septembre 2023 découle principalement des remboursements de LSEG, contrebalancés par des profits liés à la juste valeur en fonction des taux d'intérêt associés au profil de crédit des contreparties aux ententes d'indemnisation et des profits de change nets, qui sont inscrits dans (la perte) le bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, à l'état consolidé du résultat net.

La société comptabilise les transferts entre les niveaux de la hiérarchie à la clôture de la période de présentation au cours de laquelle l'événement ou le changement de circonstance ayant entraîné le transfert a eu lieu. Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de la hiérarchie pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.

Techniques d'évaluation

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (p. ex., les instruments dérivés hors cote) est établie au moyen de techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation utilisent au maximum les données de marché observables qui sont disponibles et reposent aussi peu que possible sur des estimations propres à l'entité. Si toutes les données d'entrée importantes nécessaires à la détermination de la juste valeur de l'instrument sont observables, l'instrument se classe au niveau 2. Si l'une ou plusieurs des données importantes ne sont pas basées sur des données observables de marché, l'instrument est alors classé dans le niveau 3.

Les techniques d'évaluation particulières ayant servi à l'évaluation des instruments financiers comprennent les suivantes :

- Des prix cotés sur un marché ou par un courtier pour des instruments similaires sont utilisés;
- La juste valeur des swaps combinés sur taux d'intérêt et devises et des contrats de change correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs, sur la base de courbes de rendement observables;
- La juste valeur des autres créances tient compte des flux de trésorerie futurs estimatifs, des taux d'intérêt en vigueur sur le marché et du risque de non-exécution;
- La juste valeur de la contrepartie éventuelle est fondée sur des estimations des produits des activités ordinaires futurs.

Note 13 : Autres actifs non courants

	30 septembre	31 décembre
	2023	2022
Excédents nets des régimes à prestations définies	31	48
Valeur de rachat de polices d'assurance vie	346	337
Commissions différées	96	121
Autres actifs non courants ¹⁾	108	113
Total des autres actifs non courants	581	619

1) Comprennent un impôt à recevoir de la HM Revenue & Customs (la « HMRC ») de 87 M\$ au 30 septembre 2023 et de 94 M\$ au 31 décembre 2022 (se reporter à la note 19).

Note 14 : Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions

	30 septembre	31 décembre
	2023	2022
Dettes fournisseurs	149	237
Charges à payer	656	834
Provisions	85	108
Autres passifs courants	35	43
Total des dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	925	1 222

Note 15 : Provisions et autres passifs non courants

	30 septembre	31 décembre
	2023	2022
Obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	562	526
Rémunération et intéressement du personnel différés	70	72
Provisions	73	86
Autres passifs non courants	15	7
Total des provisions et autres passifs non courants	720	691

Note 16 : Capital-actions**Remboursement de capital et regroupement d'actions**

En juin 2023, la société a remboursé aux actionnaires un montant d'environ 2,0 G\$ par le truchement d'une opération de remboursement de capital, qui a été financée au moyen du produit tiré de la cession des actions détenues dans LSEG (se reporter à la note 9). L'opération a consisté en une distribution en trésorerie de 4,67 \$ par action ordinaire et en un regroupement d'actions, ou fractionnement inversé d'actions, à raison de 1 action avant regroupement pour 0,963957 action après regroupement. Les actionnaires assujettis à l'impôt dans un autre territoire que le Canada ont eu la possibilité de se retirer de l'opération. Le regroupement d'actions a été proportionnel à la distribution en trésorerie et le ratio de regroupement des actions a été fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à la NYSE pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement le 23 juin 2023, soit la date d'entrée en vigueur de l'opération de remboursement de capital. Woodbridge, notre principal actionnaire, a pris part à l'opération. Par suite du regroupement d'actions, le nombre d'actions ordinaires en circulation de la société a diminué de 15,8 millions.

Rachats d'actions – Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat »)

À l'occasion, la société rachète des actions (et les annule ultérieurement) conformément à sa stratégie en matière de gestion du capital. Le 1^{er} novembre 2023, la société a annoncé son intention de racheter un montant maximal de 1,0 G\$ d'actions ordinaires (se reporter à la note 21). Ce nouveau régime de rachat s'ajoute au régime de rachat de 2,0 G\$ achevé au cours du trimestre clos le 31 mars 2023. Nos rachats d'actions sont généralement effectués dans le cadre d'une offre de rachat. Dans le cadre du nouveau régime de rachat, les actions seront rachetées dans le cadre d'une offre de rachat renouvelée, qui a été approuvée par la TSX et est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2023. Aux termes de l'offre de rachat renouvelée, jusqu'à 10 millions d'actions ordinaires peuvent être rachetées entre le 3 novembre 2023 et le 2 novembre 2024. La société peut racheter des actions ordinaires dans le cadre d'opérations sur le marché libre à la TSX, à la NYSE, à une autre bourse ou à un système de négociation parallèle admissible, ou par tout autre moyen autorisé par la TSX ou la NYSE ou selon les lois applicables, y compris au moyen de contrats de rachat privés ou de contrats de régime de rachat d'actions si, dans l'avenir, la société obtient à cette fin une ordonnance d'exemption d'offre publique de rachat auprès des autorités en valeurs mobilières concernées au Canada. Le prix payé par la société pour ses actions ordinaires dans le cadre d'opérations sur le marché libre correspondra au cours de l'action au moment de l'achat ou à tout autre prix autorisé par la TSX.

Le tableau suivant détaille les rachats d'actions.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Rachats d'actions (en millions de dollars américains)	-	504	718	698
Nombre d'actions rachetées (en millions)	-	4,6	6,0	6,5
Rachats d'actions – prix moyen par action en dollars américains	-	109,98 \$	120,10 \$	106,92 \$

Les décisions concernant les rachats futurs, le cas échéant, dépendront de certains facteurs comme la conjoncture du marché, le cours de l'action et d'autres possibilités d'investir des capitaux pour favoriser la croissance. La société peut choisir de suspendre le rachat d'actions ou d'y mettre fin conformément aux lois en vigueur. De temps à autre, si la société ne possède pas de renseignements significatifs la concernant ou concernant ses titres que le public ignorerait, elle peut établir un programme prédéfini avec son courtier en vue de racheter des actions pendant des périodes au cours desquelles elle n'est normalement pas active sur les marchés en raison de ses propres périodes d'interdiction d'opérations, de ses propres règles sur les opérations d'initié ou d'autres facteurs. Tout régime établi avec le courtier de la société sera adopté conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et aux exigences de la règle 10b5-1 de la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis, dans sa version modifiée.

Dividendes

Les dividendes sur les actions ordinaires sont déclarés en dollars américains. Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les dividendes versés sur les actions ordinaires sont présentés déduction faite des montants réinvestis dans la société dans le cadre de son régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »). Compte tenu de complexités d'ordre administratif, la société a interrompu de façon temporaire son RRD en ce qui a trait à tout dividende à payer avant la conclusion de l'opération de remboursement de capital et a versé ces dividendes en trésorerie. La société a rétabli le RRD une fois l'opération de remboursement de capital terminée.

Le tableau suivant détaille les dividendes déclarés par action ordinaire et les dividendes que nous avons versés sur nos actions ordinaires.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,490 \$	0,445 \$	1,470 \$	1,335 \$
Dividendes déclarés	224	215	686	648
Dividendes réinvestis	(6)	(7)	(14)	(21)
Dividendes versés	218	208	672	627

Note 17 : Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

Le tableau suivant détaille les composantes du poste « Autres » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Charges hors trésorerie liées aux avantages du personnel	31	40	106	126
(Profits) pertes nets de change et sur instruments financiers dérivés	(117)	(450)	76	(861)
Ajustements de juste valeur (note 5)	(6)	(16)	(1)	(21)
Autres	5	9	9	14
	(89)	(417)	188	(742)

Le tableau suivant détaille les composantes du poste « Variation du fonds de roulement et d'autres éléments ».

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Créances clients et autres créances d'exploitation	18	27	49	64
Charges payées d'avance et autres actifs courants	22	(17)	56	32
Autres actifs financiers	-	27	-	40
Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	21	51	(328)	(316)
Produits différés	(23)	(16)	29	42
Autres passifs financiers	-	(27)	-	(40)
Impôt sur le résultat ¹⁾	222	134	648	170
Autres	(3)	2	(37)	(27)
	257	181	417	(35)

1) Les résultats du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 tiennent compte du passif d'impôt exigible comptabilisé sur la vente des actions de LSEG (se reporter à la note 9), dont les paiements d'impôt sont inclus dans les activités d'investissement.

Le tableau suivant détaille les composantes de l'impôt payé.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Activités d'exploitation – activités poursuivies	(11)	(49)	(118)	(178)
Activités d'investissement – activités poursuivies	(273)	-	(543)	-
Activités d'investissement – activités abandonnées ¹⁾	-	-	(1)	(16)
Total de l'impôt payé	(284)	(49)	(662)	(194)

1) Compte tenu des paiements versés à la HMRC (se reporter à la note 19).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la société a reçu des remboursements de 36 M\$ pour des paiements effectués précédemment dans le cadre d'avis d'imposition en vertu du régime d'impôt sur les profits détournés, dont une tranche de 10 M\$ reçue directement de la HMRC et une autre tranche de 26 M\$ reçue de LSEG aux termes d'une entente d'indemnisation. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la société a payé un montant de 82 M\$ relativement à des avis d'imposition en vertu du régime d'impôt sur les profits détournés, dont une tranche de 28 M\$ a été payée directement à la HMRC et une tranche de 54 M\$ a été payée à LSEG aux termes d'une entente d'indemnisation. LSEG a remis à la HMRC, au nom de la société, les montants reçus aux termes de l'indemnité. Les paiements versés directement à la HMRC et les remboursements reçus de celle-ci ont été inclus dans l'impôt payé au tableau consolidé des flux de trésorerie. Les paiements versés à LSEG et les remboursements reçus de celui-ci sont présentés dans les activités d'exploitation liées aux activités abandonnées au tableau consolidé des flux de trésorerie et ne sont pas inclus dans l'impôt payé. Se reporter à la note 19.

Note 18 : Acquisitions

Les acquisitions se composent principalement de l'achat de la totalité des participations des entreprises acquises, qui sont intégrées aux activités actuelles de la société afin d'élargir son offre de produits et services aux clients et d'accroître sa présence sur les marchés internationaux. Les résultats des entreprises acquises sont comptabilisés dans les états financiers consolidés depuis leur date d'acquisition. Les acquisitions comprennent également les acquisitions d'actifs et les placements dans des entités dans lesquelles la société ne détient pas une participation donnant le contrôle.

Activités d'acquisition

Le tableau suivant présente le nombre d'acquisitions réalisées et la contrepartie totale connexe.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Nombre de transactions				
Entreprises acquises	2	-	3	2
Participations dans des entreprises ¹⁾	-	2	5	5
Acquisitions d'actifs	-	1	-	1
	2	3	8	8

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Contrepartie totale				
Entreprises acquises	707	-	1 220	153
Moins la trésorerie acquise	(10)	-	(35)	(2)
Entreprises acquises, déduction faite de la trésorerie	697	-	1 185	151
Participations dans des entreprises ¹⁾	(24)	9	11	27
Acquisitions d'actifs ²⁾	-	8	-	8
Paiements au titre des contreparties différées et éventuelles	5	2	5	4
	678	19	1 201	190

1) Reclassement de la participation initiale dans Casetext, Inc., acquise en août 2023, et inclus dans les montants du poste « Entreprises acquises, déduction faite de la trésorerie » ci-dessus.

2) Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, comprennent les acquisitions d'immobilisations incorporelles, dont une tranche de 8 M\$ a été payée en trésorerie et une tranche de 5 M\$ a été comptabilisée en tant que passif financier.

Le tableau suivant décrit brièvement les acquisitions réalisées au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022.

Date	Société	Secteurs acquéreurs	Description
Août 2023	Casetext, Inc.	Professionnels du droit	Entreprise qui utilise l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine pour permettre aux professionnels du droit de travailler plus efficacement.
Juillet 2023	Imagen Ltd	Reuter News	Entreprise de gestion d'actifs médiatiques
Janvier 2023	SurePrep LLC	Grandes sociétés et Fiscalité et comptabilité	Fournisseur de logiciels et de services d'automatisation fiscale
Avril 2022	ThoughtTrace	Grandes sociétés	Entreprise qui utilise l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine pour la lecture, le classement et la gestion des flux de documents

Répartition du prix d'acquisition

La répartition du prix de certaines acquisitions pourrait être ajustée par suite de l'achèvement des évaluations définitives. L'état consolidé de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 a été ajusté pour tenir compte de l'achèvement de la répartition du prix relativement à une acquisition réalisée en 2022. Cet ajustement a donné lieu à une augmentation de 13 M\$ des logiciels et à une diminution équivalente du goodwill.

Les actifs nets acquis se détaillaient comme suit :

	30 septembre 2023			31 décembre 2022	
	Sureprep LLC	Casetext, Inc.	Autres	Total	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	8	2	35	2
Créances clients	8	1	2	11	3
Charges payées d'avance et autres actifs courants	3	3	-	6	1
Actifs courants	36	12	4	52	6
Immobilisations corporelles	2	-	-	2	-
Logiciels	180	192	7	379	74
Autres immobilisations incorporelles identifiables	13	8	6	27	2
Autres actifs non courants	1	-	-	1	-
Total de l'actif	232	212	17	461	82
Dettes d'exploitation et charges à payer	(6)	(2)	(5)	(13)	(1)
Produits différés	(47)	(5)	(2)	(54)	(4)
Autres passifs financiers	-	-	(2)	(2)	-
Passifs courants	(53)	(7)	(9)	(69)	(5)
Provisions et autres passifs non courants	(1)	-	-	(1)	(18)
Passifs d'impôt différé	(9)	(37)	(3)	(49)	(10)
Total du passif	(63)	(44)	(12)	(119)	(33)
Actifs nets acquis	169	168	5	342	49
Goodwill	344	490	44	878	104
Total	513	658	49	1 220	153
Entreprises acquises, déduction faite de la trésorerie	488	650	47	1 185	151

L'excédent du prix d'acquisition sur le total net des actifs acquis a été inscrit à titre de goodwill. Il représente les synergies et la valeur des ressources humaines obtenues dans le cadre des acquisitions. La majeure partie du goodwill lié aux acquisitions réalisées en 2023 et en 2022 ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt

Autres

Les produits des activités ordinaires et le bénéfice d'exploitation qu'ont enregistrés les entreprises acquises n'ont pas été significatifs par rapport aux résultats d'exploitation de la société.

Note 19 : Éventualités, engagements et garanties

Actions et réclamations en justice

La société est partie à divers litiges, réclamations, contrôles et enquêtes qui surviennent dans le cours normal des activités. Ces causes portent notamment sur les questions liées à l'emploi, les questions commerciales et les poursuites en diffamation et en violation de propriété intellectuelle. Ces procédures contre la société restent à être réglées, et leur issue demeure imprévisible. À la lumière des renseignements dont la société dispose actuellement et après consultation des avocats externes, la direction estime que la résolution définitive de ces différends, pris individuellement ou globalement, ne devrait pas avoir une incidence significative défavorable sur la situation financière de la société dans son ensemble.

Positions fiscales incertaines

La société est assujettie à l'impôt s'appliquant dans de nombreux territoires et fait régulièrement l'objet de contrôles fiscaux par diverses autorités fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs dans le cours normal des activités est incertaine, car les autorités fiscales pourraient contester certaines positions fiscales de la société et proposer des ajustements ou des changements à apporter à ses déclarations fiscales.

La société maintient donc des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée ses risques. Ces provisions sont établies à l'aide des estimations les plus probables de la société quant au montant qui devrait être payé, en fonction d'une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. Lorsque cela est approprié, la société calcule la valeur attendue afin de déterminer le montant de ses provisions. La société réévalue ces provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour vérifier si le montant est suffisant et fait des ajustements selon l'évolution des faits et circonstances. En raison de l'incertitude associée aux contrôles fiscaux, il se peut que le passif découlant ultérieurement de contrôles ou de litiges connexes diffère de façon importante du montant provisionné par la société. Toutefois, à la lumière des lois en vigueur et des renseignements dont la société dispose actuellement et après consultation de conseillers fiscaux externes, la direction estime que la résolution définitive de ces différends, pris individuellement ou globalement, n'aura pas d'incidence significative défavorable sur la situation financière de la société dans son ensemble.

Jusqu'au 30 septembre 2023, la société a payé des impôts de 430 M\$ comme l'exigeaient les avis d'imposition produits par l'administration fiscale du Royaume-Uni, la HM Revenue & Customs (la « HMRC »), en vertu du régime d'impôt sur les profits détournés, qui collectivement se rapportaient aux années d'imposition 2015, 2016, 2017 et 2018 de certaines des filiales actuelles et des anciennes filiales de la société au Royaume-Uni. La HMRC réalise actuellement un contrôle des années d'imposition 2019 et 2020 et, compte tenu des discussions récentes, la direction estime qu'il est raisonnablement possible que cette dernière produise, au cours des trois prochains mois, des avis d'imposition similaires pour une autre année d'imposition, dont le montant pourrait être important. Comme la société n'estime pas que ces filiales actuelles et anciennes filiales au Royaume-Uni entrent dans le champ d'application du régime d'impôt sur les profits détournés, elle continuera de contester ces avis d'imposition au moyen de tous les recours administratifs et juridiques à sa disposition et elle a l'intention de défendre vigoureusement sa position. Comme ces avis d'imposition se rapportent en grande partie à des entreprises que la société a vendues, la plupart font l'objet d'ententes d'indemnisation aux termes desquelles la société a été tenue de payer des impôts supplémentaires à la HMRC ou aux contreparties aux ententes d'indemnisation.

L'administration fiscale canadienne, l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC »), réalise actuellement un contrôle des années d'imposition 2016 à 2019. Compte tenu des communications récentes avec l'ARC, la direction estime qu'il est raisonnablement possible que l'ARC produise des avis d'imposition similaires pour certaines questions liées aux prix de transfert et la cession d'une entreprise, et la société pourrait être tenue de verser une partie des montants de ces avis, lesquels pourraient être importants. Puisqu'elle estime que les positions de l'ARC ne sont pas fondées, la société contestera ces avis d'imposition par tous les recours administratifs et juridiques disponibles et entend défendre vigoureusement sa position.

Comme la société estime que sa position est justifiée par la loi, elle ne pense pas que la résolution de ces questions aura une incidence significative défavorable sur sa situation financière dans son ensemble. Les paiements effectués par la société ne reflètent pas sa position quant au bien-fondé de la question. Puisque la société s'attend à recevoir des remboursements pour la quasi-totalité du total des montants payés en vertu de ces avis d'imposition, elle prévoit continuer de comptabiliser la quasi-totalité de ces paiements à titre de montant non courant à recevoir de la HMRC, de la contrepartie aux ententes d'indemnisation ou de l'ARC dans ses états financiers. La société prévoit que ses sources de trésorerie existantes seront suffisantes pour financer tout paiement additionnel futur requis.

Garanties

La société détient une participation dans 3XSQ Associates, entité conjointement détenue par l'une de nos filiales et Rudin Times Square Associates LLC (« Rudin »), qui possède et exploite l'immeuble de bureaux situé au 3, Times Square, à New York (État de New York) (l'« immeuble »). En juin 2022, 3XSQ Associates a obtenu une facilité d'emprunt d'une durée de trois ans et d'un montant de 415 M\$ afin de refinancer sa dette existante, de financer le réaménagement de l'immeuble et de couvrir les charges d'intérêts et d'exploitation pendant la période de réaménagement. L'immeuble a été donné en garantie de l'emprunt. Thomson Reuters et Rudin ont fourni chacune une garantie correspondant à 50 % i) de certains montants du capital des emprunts et ii) des charges d'intérêts et d'exploitation. Thomson Reuters et Rudin ont également fourni une garantie conjointe et solidaire visant i) l'achèvement des travaux commencés et ii) les pertes du prêteur qui découleraient d'actes interdits, que ce soit sur le plan environnemental ou autre. Afin de réduire l'exposition économique à 50 % des obligations conjointes et solidaires, Thomson Reuters et une entité du groupe de Rudin ont conclu une entente de dédommagement réciproque. La société estime que la valeur de l'immeuble devrait suffire à couvrir les obligations qui pourraient découler des garanties. Les garanties n'ont pas d'incidence sur la capacité de la société à emprunter des fonds aux termes de sa facilité de crédit consortiale de 2,0 G\$ ou sur le calcul de la clause restrictive connexe.

Note 20 : Transactions entre parties liées

Au 30 septembre 2023, l'actionnaire principal de la société, Woodbridge, détenait en propriété réelle environ 69 % des actions ordinaires de la société.

Transaction avec Woodbridge

En mars 2023, la société a vendu une filiale canadienne en propriété exclusive à une société liée à Woodbridge pour 23 M\$. Les actifs de la filiale étaient composés des pertes fiscales cumulées que la direction ne s'attendait pas à imputer aux résultats imposables futurs avant leur expiration en fonction des lois fiscales canadiennes actuellement en vigueur. Pour cette raison, elle n'avait pas comptabilisé l'actif d'impôt lié à ces pertes dans les états financiers consolidés. Selon la loi canadienne, certaines pertes ne peuvent être transférées qu'à des sociétés liées, comme celles affiliées à Woodbridge. La société a comptabilisé un profit de 23 M\$ au poste « Autres (pertes) profits d'exploitation, montant net » de l'état consolidé du résultat net. Dans le cadre de cette transaction, le comité de gouvernance du conseil d'administration a obtenu une attestation d'équité indépendante. La société a eu recours à l'attestation d'équité indépendante afin d'établir que le prix négocié entre la société et Woodbridge était raisonnable. Après avoir examiné la question, le comité de gouvernance a approuvé la transaction. Les administrateurs qui n'étaient pas considérés comme indépendants en raison de leur position par rapport à Woodbridge se sont abstenus de délibérer et de voter sur la transaction lors de la réunion du comité.

Transactions avec YPL

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la société a reçu des dividendes d'un montant de 5,2 G\$ de YPL principalement liés à la vente des actions de LSEG détenues indirectement par la société. Se reporter à la note 9 pour un complément d'information sur ces transactions.

Transactions avec Elite

En juin 2023, la société a vendu une participation majoritaire dans son entreprise Elite à TPG et a conservé une participation minoritaire de 19,9 % avec représentation au conseil d'administration. Pour faciliter la séparation, la société a convenu de fournir des services de soutien à l'exploitation à Elite, dont des services technologiques et administratifs, pour une période donnée. De la date de la vente au 30 septembre 2023, la société a comptabilisé une charge compensatrice de 5 M\$ relativement à ces transactions.

Au 30 septembre 2023, l'état consolidé de la situation financière comprenait un montant à recevoir de la part d'Elite de 33 M\$ et un montant à payer à Elite de 13 M\$ ayant trait à toutes les transactions entre les deux sociétés.

À l'exception des transactions susmentionnées, aucune nouvelle transaction entre parties liées d'importance n'a eu lieu au cours des neuf premiers mois de 2023. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées » de la note 31 des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels sont inclus dans le rapport annuel 2022 de la société, pour des informations au sujet des transactions entre parties liées.

Note 21 : Événements postérieurs à la date de clôture**Rachat d'actions**

Le 1^{er} novembre 2023, la société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités conformément à son régime visant le rachat d'actions ordinaires d'une valeur maximale de 1,0 G\$. La réalisation du programme dépendra de certains facteurs, notamment les conditions du marché, le cours de l'action et les occasions d'investir le capital à des fins de croissance. Se reporter à la note 16.